



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE MONTROUGE
Du 27 juin 2024 à 18h00**

24 – 03

Publié conformément aux articles L. 2121–25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur convocation adressée le 12 juin 2024 le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de MONTROUGE s'est réuni en sa séance au Centre administratif et en visioconférence le 27 juin 2024, sous la présidence de Madame Marie COLAVITA, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

PRÉSENTS : (15) Madame Marie COLAVITA, Madame Claude FAVRA, Madame Charlotte BAELDE, Madame Isabelle LEMÉE, Monsieur Jean-Yves VERZEELE, Monsieur Antoine BOUCHEZ, Madame Isabelle GONCALVES LE HENAFF, Madame Patricia SOYER, Monsieur Gérard VAUCORET, Madame Régine VERZEELE, Madame Sonia HADDAR, Monsieur Maxime VETILLARD, Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Madame Isabelle PAILLARD, Madame Anne DUTHU.

EXCUSÉS : (4) Monsieur Etienne LENGEREAU, Madame Patricia BDIAS, Monsieur Roger GIBERT, Madame Christine LIOTARD.

ABSENTS : (1) Madame Amina SAMBOU-HONORÉ.

REPRESENTÉS : (2) Madame Anne Laure CROCHAT donne pouvoir à Monsieur Antoine BOUCHEZ, Madame Typhaine VALAX donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves VERZEELE.

Les membres présents peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fonctionnaires territoriaux présents :

Madame Valérie MOUNIN, Directrice de L'Éducation,
Madame Hélène DURAND, Directrice adjointe de l'Éducation,

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 18h10 et souhaite la bienvenue à tous les administrateurs.

En préambule, elle informe les administrateurs du départ à la retraite de Madame Valérie MOUNIN, Directrice de l'Éducation et de la Jeunesse. Elle la remercie grandement pour son engagement et son investissement au profit de la Caisse des écoles. Madame MOUNIN aura beaucoup apporté à cette instance par sa rigueur, son efficacité et sa disponibilité qui sont salués par l'ensemble des administrateurs.

I – Approbation du compte rendu du précédent Conseil d'Administration.

Madame la Vice-Présidente demande si les administratrices et administrateurs ont des remarques ou des questions relatives au compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 mars 2024.

Aucune autre remarque n'est formulée.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II – Point d'étape sur les projets

Madame la Vice-Présidente informe le Conseil d'Administration de l'avancée des projets portés par la Caisse des écoles cette année.

Les animations animalières ont été réalisées par Lilou et Compagnie, association refuge à Issy-les-Moulineaux. L'animatrice est intervenue les mercredis matins, lors des accueils de loisirs maternels, entre le 13 mars et le 22 mai 2024.

Chaque centre de loisirs a bénéficié d'un atelier d'animation animalière de 2h soit au total 7 ateliers. Par petits groupes de 8 à 15 selon les effectifs, les enfants ont pu découvrir les lapins, leur mode de vie et besoins, les observer et participer à leur nourrissage. Ils ont également eu l'occasion de les caresser dans le respect des animaux.

Les enfants ont apprécié cette animation dont le budget s'élève à **1 470 euros** (210 € par atelier).

Le projet « Rêver son arbre » présenté par Mme BADUEL, artiste plasticienne, et Mme NAUD de la médiathèque a été proposé à une trentaine d'enfants du CE2 au CM2 sur les centres de loisirs Buffalo, A. Briand et Renaudel durant la deuxième semaine des vacances d'hiver, soit du 20 au 23 février 2024. Ce projet liait ateliers d'écriture et production d'une œuvre d'art géante.

4 ateliers de 2h ont été réalisés à la médiathèque. Les enfants étaient accompagnés par les animateurs. Les enfants ont réalisé une prise d'empreintes de l'écorce des arbres du parc Schumann, des dessins de la biodiversité pour créer deux grandes toiles du tronc des arbres. Ils ont également participé à un atelier d'écriture créative. Des enregistrements audio des écrits des enfants ont été réalisés.

Afin de valoriser cette action, un vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 1^{er} juin, lors des Inspirations Végétales. L'exposition se trouve à la Médiathèque afin que le public, enfants et adultes, puissent en profiter.

Un budget de **2 315 euros** a été consacré à ce projet.

Lors du précédent Conseil, les administrateurs avaient validé l'achat et la distribution du livre *Mon ami Pierre* pour les classes des écoles élémentaires. Cette action a été menée à bien pendant la semaine du cross scolaire.

Madame la Vice-Présidente rappelle également que la Caisse des écoles a financé une formation aux gestes qui sauvent pour l'ensemble des élèves de CM2 soit environ 470 élèves. Cette action sera reconduite pour l'année scolaire 2024-2025.

Elle indique que les écoles privées souhaiteraient également mettre en place cette formation pour leurs élèves et demande à ce qu'une mise en relation soit faite avec Mme GONNOT.

Par ailleurs, un groupe d'animateurs a bénéficié d'une formation à l'Éducation au goût de l'enfant par l'Institut du goût en septembre et novembre 2023. Cette action sera également reconduite début 2025, lorsque les animateurs seront plus disponibles.

Enfin, la Caisse des écoles a financé 8 séances de médiation culturelle par le collectif Noty Aroz lors de l'exposition Le Hublot.

III – Appel à projets 2024-2025

Madame la Vice-Présidente propose de lancer une nouvelle campagne d'appel à projets participatifs pour l'année 2024-2025 en direction des écoles primaires.

Elle souligne la qualité des spectacles et restitutions réalisés par les écoles.

Madame SOYER valorise également l'implication des enseignants ; elle a assisté à plusieurs spectacles qui reflétaient tout le travail accompli.

Madame la Vice-Présidente note une meilleure valorisation de la Caisse des écoles et de nombreuses invitations adressées aux Administrateurs pour participer aux restitutions.

Elle demande à Madame DUTHU son aide pour accompagner les écoles dans le choix des projets présentés et notamment de pouvoir amener de la diversité dans les propositions des écoles maternelles. De nombreux projets ont été menés depuis plusieurs années avec l'Action Musicale et il serait opportun de pouvoir enrichir les propositions faites aux enfants.

Monsieur VERZEELE souligne que ces interventions ont dû contribuer à la formation des enseignants qui pourraient investir ce champ de manière plus autonome.

Le modèle de la fiche projet 2023-2024 est validé par l'ensemble des administrateurs.

Un mail sera adressé aux Directions d'école pour lancer la nouvelle campagne d'appel à projets 2024-2025 en précisant qu'une attention sera apportée à la diversité des propositions.

IV – Choix des spectacles de fin d'année

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'un budget de **40 000,00 euros** a été voté pour l'achat de spectacles pour les fêtes de fin d'année à destination des enfants des écoles maternelles et élémentaires. Cette somme inclut également l'impression de la carte de vœux.

Les propositions de spectacles ont été adressées aux administrateurs le 18 juin.

Pour les maternelles, 2 représentations sont prévues au sein de chaque école, soit 14 représentations.

4 spectacles sont proposés :

- **Un clown de Noël**, spectacle de magie, danse, chant, marionnettes et clown proposé par une artiste montrouigienne (compagne Les Pipelettes et Les singuliers du pluriel) (**5 950 €**)
- **Le temps d'une danse**, spectacle de danse, théâtre et musique proposé par la compagnie l'Autre et Moi (**7 900 €**)
- **Les aventures de la coccinelle pour Noël**, spectacle musical proposé par la compagnie Ad Vitam et Compagnie (**9 450 €**)

- **Nuit de Noël**, spectacle de conte jonglé proposé par la compagnie de l'éléphant (**13 780 €**)

Madame LEMÉE indique que le personnage du spectacle Un clown de Noël, Melle SLURP, est intervenu durant les Inspirations végétales et qu'elle a rencontré un vif succès. Le spectacle proposé est très complet et adapté aux fêtes de fin d'année.

Plusieurs administrateurs soulignent qu'un personnage de clown pourrait faire peur à certains enfants, notamment en petite section. Madame FAVRA indique que cela peut être associé également aux hôpitaux dans lesquels des clowns interviennent auprès des malades. Néanmoins, le spectacle proposé est jugé de qualité et cela permettra de faire découvrir aux enfants la culture artistique montrougienne.

Chaque administrateur est invité à faire son choix : 8 voix sont en faveur du spectacle Un clown de Noël, 6 voix pour le spectacle Les aventures de la coccinelle pour Noël. Il y a 2 abstentions.

Le spectacle retenu pour les écoles maternelles est : Un clown de Noël.

Pour les élémentaires, les représentations auront lieu au Beffroi les lundi 16, mardi 17 et jeudi 19 décembre le matin et l'après-midi soit 6 représentations.

3 spectacles sont proposés :

- **Peter et les Grands Oiseaux Blancs**, spectacle de théâtre et théâtre d'ombres, proposé par la compagnie Rêverii et la compagnie montrougienne Sublime Théâtre (**9 500 €**)
- **Tom le magicien**, spectacle de magie, proposé par la compagnie de l'éléphant (**17 495 €**)
- **Cube**, spectacle d'arts du cirque, de magie et jonglages lumineux, proposé par la compagnie de l'éléphant (**15 352,80 €**)

Madame LEMÉE précise avoir vu le spectacle Peter et les Grands oiseaux blancs. C'est un spectacle de qualité, très poétique qui pourra intéresser les élèves des écoles élémentaires.

Madame DUTHU relève l'intérêt pédagogique d'un théâtre d'ombres qui peut donner lieu à une exploitation en classe.

Madame PAILLARD demande si les spectacles donnent lieu à un travail avec les élèves en classe.

Madame DURAND précise qu'un dossier pédagogique est fourni par les artistes avant les représentations afin que les enseignants puissent se saisir des sujets exploités dans le spectacle en classe.

Plusieurs administrateurs évoquent la difficulté de faire un choix pour des élèves d'âges différents. Ils demandent s'il serait possible de sélectionner deux spectacles différents adaptés à l'âge des enfants.

Le spectacle étant joué en salle Moebius, Madame DURAND précise qu'une journée entière est consacrée à l'installation technique avec le personnel de la SOGEB. La production d'un spectacle mobilise le Beffroi durant cinq jours ; il serait difficile d'en proposer deux.

Chaque administrateur est invité à faire son choix : 8 voix sont en faveur du spectacle Peter et les grands oiseaux blancs, 1 voix pour le spectacle Tom le magicien, 5 voix pour le spectacle Cube. Il y a 2 abstentions.

Le spectacle retenu pour les écoles élémentaires est : Peter et les grands oiseaux blancs.

Madame PAILLARD souhaiterait présenter les spectacles offerts par la Caisse des écoles au forum des associations. Madame LEMÉE propose de faire intervenir les artistes, en fonction de leurs disponibilités.

Les administrateurs valident cette proposition.

V – Questions diverses

- Sélection des livres offerts aux élèves de Grande section

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'un livre est offert par la Caisse des écoles aux élèves de Grande section pour les fêtes de fin d'année. Un budget de 8 000 € est prévu au budget 2024.

Elle propose de retenir les thématiques suivantes : le bien-manger, la nature, le développement durable / l'écologie, l'Art, les contes et histoires, le Bien vivre ensemble. Les administrateurs valident cette sélection.

Monsieur BOUCHEZ demande ce que les enfants font des livres offerts. Il est précisé qu'il s'agit de cadeaux individuels et que les enfants les ramènent chez eux.

Madame BAELDE souligne qu'il s'agit d'une belle initiative qui permet de favoriser la lecture. Elle observe que les enfants lisent davantage et ce dès le plus jeune âge.

Madame FAVRA souligne qu'il serait utile de favoriser également la lecture à voix haute qui permet de travailler l'expression, la respiration et la confiance en soi.

Madame MOUNIN indique que plusieurs écoles maternelles portent des projets de réaménagement des espaces de bibliothèque pour y intégrer des espaces d'expression orale.

- Ateliers sur le bien-manger

Madame la Vice-Présidente rappelle que la Ville porte une politique forte autour du bien-manger. Elle propose que la Caisse des écoles puisse également s'investir sur cette thématique et déployer un programme sur l'année.

Elle suggère de faire appel à un professionnel qui interviendrait durant plusieurs séances avec un objectif de progression pour les enfants sur cette thématique. Le projet pourrait se décliner par trimestre, en travaillant sur la saisonnalité des produits. Il pourrait être proposé aux centres de loisirs élémentaires ou aux écoles.

Monsieur BOUCHEZ est d'accord sur le principe mais souligne qu'il conviendra de cadrer ce projet sur le plan budgétaire.

Monsieur VERZEELE est favorable à la proposition et relève que cela pourra permettre aux animateurs de réinvestir les connaissances acquises.

Madame FAVRA souligne la nécessité pour le prestataire d'avoir une pédagogie adaptée aux enfants.

Madame PAILLARD trouve très intéressant le travail sur la saisonnalité et l'idée d'une progression durant le trimestre, ce qui permet de s'adapter à l'évolution des enfants sur un sujet important.

Les administrateurs sont favorables à la mise en œuvre de cette action.

Madame la Vice-Présidente indique qu'elle proposera le projet à Monsieur le Maire pour validation.

- **Concert de l'Orchestre National d'Île de France**

Madame la Vice-Présidente propose aux administrateurs de prendre en charge un concert symphonique réalisé par l'ONDIF pour les enfants fréquentant les centres de loisirs élémentaires.

Un spectacle tout public est prévu par la Direction municipale de la culture mercredi 12 mars 2025. Il est possible de faire intervenir l'orchestre dans l'après-midi afin de faire découvrir aux enfants le répertoire symphonique.

Le budget nécessaire à cette action s'élève à **2 000 euros**.

Des ateliers complémentaires pourraient être organisés.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

- **Forum des associations**

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'un stand est réservé pour la Caisse des écoles lors du forum des associations, le samedi 14 septembre.

Elle remercie Monsieur VERZEELE pour cette mise à disposition.
Elle sollicite la présence des administrateurs à cet évènement.

Madame PAILLARD et Monsieur DEVRIENDT indiquent que le quizz sera complété avec quelques exemples plus factuels des actions de la Caisse des écoles (livres offerts en fin d'année, présentation des spectacles, etc.)

- **Projet photographie**

Madame la Vice-Présidente invite Madame LEMÉE à présenter cette action.

Madame LEMÉE a rencontré un artiste montrougien, photographe professionnel, portraitiste, travaillant également dans le domaine de la communication publicitaire d'articles de luxe.

Cet artiste propose de réaliser un projet sur la photographie avec un groupe de 10 à 15 enfants de CM1/CM2, durant le temps scolaire ou périscolaire. Ce projet serait en lien avec le bien-manger. Il s'agit de sensibiliser les enfants à la photographie par un travail sur les natures mortes, les fruits et légumes (couleurs, textures, etc.). 8 à 10 séances d'1h30 seraient proposées, avec l'utilisation d'appareils photos.

Madame la Vice-Présidente informe qu'une première prise de contact a eu lieu avec les centres de loisirs qui ont manifesté un véritable intérêt pour le projet. La thématique du bien-manger a, quant à elle, été interrogée. Une proposition en lien avec la citoyenneté, « Montrouge, ma Ville » semblait plus facilement exploitable sur le long terme avec le même groupe d'enfants.

L'avis des administrateurs est positif pour ce projet. Une présentation plus précise sera faite lors d'un prochain Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 19h30.

La Vice-Présidente

Marie COLAVITA



Le Secrétaire

Matthieu DEVRIENDT

